

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juillet 2025

Nombre de membres

EN EXERCICE : 14

Présents : 7

Absents : 7

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIME :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

DATE DE CONVOCATION ET D'AFFICHAGE LE : 4 juillet 2025

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 11 juillet 2025, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois selon les termes de l'article L.2121-17 alinéa 2.

Le Conseil peut délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky ROY.

Etaient présents : Mme Delphine BONNEAU, M. Pascal CHAUMONT, M. Frédéric COGNE, Mme Béatrice DUVEAU, M. Gérard LEFEVRE, Mme Françoise LE MEUR, M. Jacky ROY

Étaient absents : Mme Céline CHABAY, M. Wallerand GOUILLY- FROSSARD, M. Romain GOURMAUD, M. Jérôme JUSSIAME, M. Benoît NEVEU

Etaient excusés : M. Jean-Michel BOYER, Mme Cécile ROY

A été nommée secrétaire de séance : Mme Delphine BONNEAU

Délibération N°35-2025 : Subvention aux délégations de missions 2025

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient aux membres du Conseil Municipal de décider le montant des subventions à attribuer aux associations de délégation de missions.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes

Nom de l'association	Objet de la demande	
Le P'tit Prince	Relais Petite Enfance (RPE)	788,53€
Le P'tit Prince	Lieux Accueil Enfants Parents (LAEP)	599,05€
Le P'tit Prince	Cafés Parents (RAEP)	200,00€
Le P'tit Prince	Accueil de Loisir Maternelle (ALM)	2086,48€
La Ligue de l'Enseignement	Accueil de Loisirs Intercommunal (ADELE)	1201,20€

- **TOTAL DES SUBVENTIONS :**

4875,26€

Fait à Archigny,

Pour extrait certifié conforme,
La secrétaire de séance,
Delphine BONNEAU

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky ROY

AR Prefecture

086-218600096-20250716-DL_35_2025-DE
Reçu le 18/07/2025

